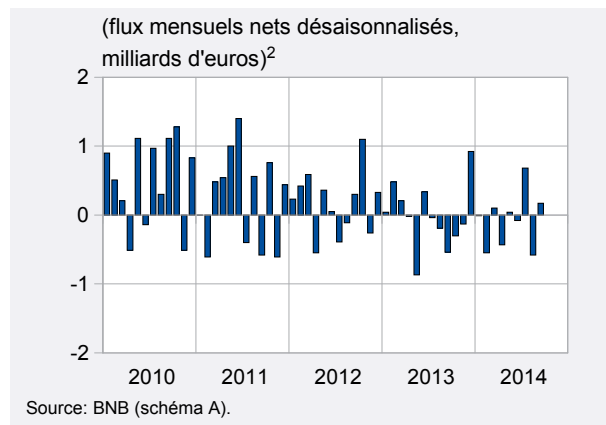
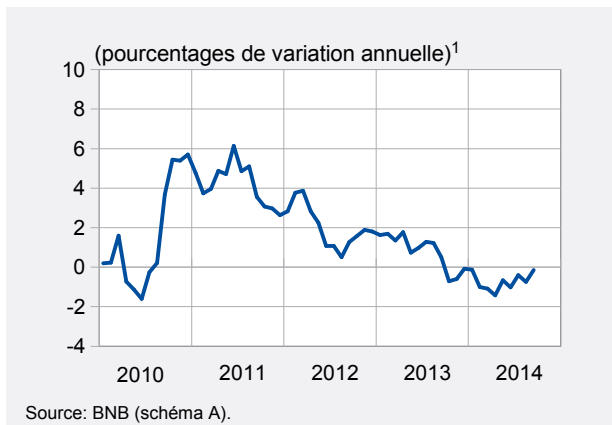


Liens: [observatoire du crédit](#)

Septembre 2014

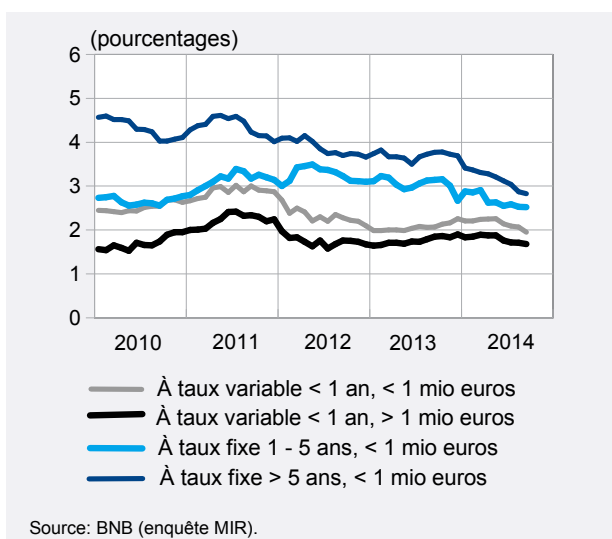
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



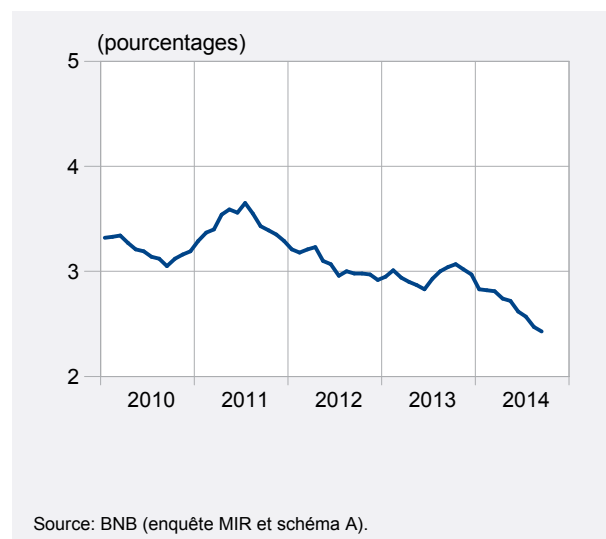
Le taux de croissance à un an d'écart des crédits octroyés par les banques résidentes aux sociétés non financières est devenu moins négatif en septembre 2014, s'établissant à -0,1 % (contre -0,7 % en août). Cette évolution est attribuable aux crédits tant à court qu'à long termes. Le taux de variation annuelle des premiers s'est fixé à -0,7 % (contre -2,1 % en août), tandis que celui des seconds est devenu légèrement positif, à 0,1 % (contre -0,2 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en septembre a été modestement supérieur à celui des remboursements, à hauteur de 0,2 milliard d'euros.

En septembre, la moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a confirmé sa tendance baissière. Elle a de nouveau fléchi de 4 points de base (ressortant à 2,43 %, contre 2,47 % en août), sous l'influence de la baisse des taux dans l'ensemble des catégories. Les taux sur les crédits à court terme (à taux variable et dont la fixation initiale est inférieure ou égale à un an) se sont repliés de respectivement 12 et 3 points de base, selon que la valeur des prêts était inférieure ou supérieure à un million d'euros. Pour les montants inférieurs, le taux a atteint 1,95 %, tandis que pour les montants supérieurs, il s'est chiffré à 1,68 %. Le taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans) a reculé de 4 points de base, à 2,83 %, et celui sur les crédits à moyen terme (dont la fixation initiale est comprise entre un et cinq ans) de 1 point de base, à 2,52 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.